

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE

DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Promoteur : Wendgouda Gaspard OUEDRAOGO, Président de l'association AJM

Contacts : (00226) 07 07 47 / 78 78 85 80 – s/c 01 BP : 1041, OUAGADOUGOU 01

Email : gasparouedraogo@hotmail.com

Partenaires : Nils LECHES, Président de l'a.s.b.l DIGNITAS Luxembourg

Contacts : 46, rue Du Chemin De Fer / L-3466 DUDELANGE Luxembourg

Email : nilsleches@yahoo.de

Table des matières

Avant-propos.....	3
Résumé du projet.....	5
Introduction	6
□ Contexte national du secteur de l'emploi.....	6
Tableau 1 : Situation des candidats aux concours directs de 2011 à 2015.....	7
□ Principaux défis en matière d'emploi : faible adéquation entre les modules de l'enseignement général et le marché du travail	8
□ Pertinence du projet	9
I. Orientations du projet.....	10
□ Principes directeurs du projet.....	11
□ Objectif général	11
□ Objectifs spécifiques.....	11
□ Résultats attendus	12
II. Zone d'intervention.....	12
III. Mode de recrutement et durée de la formation.....	12
Tableau 2 : Durée de la formation suivant les filières.....	13
IV. Partenariat de mise en œuvre	13
V. Coût estimatif du projet et stratégie de financement et de mobilisation des partenaires.....	13
VI. Stratégie de mise en œuvre.....	14
□ Conseil d'administration	14
□ Direction du centre	14
VII. Dispositif de suivi-évaluation.....	15
VIII. Matrice des risques	15
Tableau n°3 : Matrice des risques	16
Annexes.....	17
□ Annexe 1 : Budget détaillé	18
□ Annexe 2 : Modèle de protocoles d'accord avec les partenaires	20
□ Annexe 3 : Liste des régions et des provinces du Burkina Faso.....	24

Avant-propos

Au cours de la dernière décennie passée, le Burkina Faso a réalisé une performance macroéconomique remarquable avec une croissance moyenne de 5,3%. Mais cette croissance a été caractérisée par une volatilité relativement forte, oscillant entre 1,9% en 2000 et 8,7% en 2005. En 2011, elle est ressortie à 4,2% contre 7,9% en 2010. Cette irrégularité s'explique entre autres par la forte dépendance de la production nationale des conditions naturelles et la vulnérabilité du tissu économique aux chocs exogènes. La maîtrise de l'eau, la diversification de l'économie et la promotion des initiatives individuelles de création d'emplois et de richesses permettront de parer aux effets néfastes de ces chocs.

Depuis 2010, le Burkina s'est doté de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) pour la période 2011-2015. Elle vise l'accélération de la croissance et la promotion d'un développement durable, et surtout l'édification d'une société moderne et solidaire. Cela passe par la création d'une économie forte basée sur la valorisation des ressources humaines, socle d'un développement social harmonieux, durable et auto entretenu. La qualité de toute production étant liée au degré de qualification et d'organisation du capital humain, faire de celui-ci un facteur de développement, c'est assurer une croissance soutenue et durable de l'économie.

Dans cette optique, la recherche d'une plus grande performance des ressources humaines sur le plan international, et plus particulièrement dans la sous-région ouest-africaine, est marquée depuis une décennie par la réorganisation de la gestion de la formation technique et professionnelle. Elle vise essentiellement une meilleure efficacité et une efficience accrue pour accompagner les secteurs productifs.

Cependant, les efforts déployés par l'Etat et ses partenaires dans le domaine de la formation technique et professionnelle pour faire face à la problématique de l'accès de la population, notamment les femmes et les jeunes à un emploi décent restent insuffisants au regard de l'offre d'emploi et du taux de chômage. Il est alors indispensable que les initiatives du secteur privé en matière de formation technique et professionnelle apportent tous les appuis nécessaires à l'Etat en vue de créer et soutenir des emplois décents et valorisants au profit de la frange jeune de la population.

Le centre de formation technique et professionnelle que l'Association Jeunesse en Mouvement en abrégé (AJM) et son partenaire l'a.s.b.l DIGNITAS entreprennent de créer ambitionne d'offrir aux jeunes déscolarisés et issus de familles démunies, une formation technique et professionnelle appropriée en vue de leur permettre de créer et gérer efficacement leur entreprise et d'accroître leur chance d'accéder à un emploi décent et durable.

Résumé du projet

Intitulé du projet	Centre de Formation Technique et Professionnelle ou Ecole de la seconde chance.
Sigle	CFTP ou ESC
Ministère de tutelle	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle
Objectif général	Contribuer à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso et l'immigration clandestine en Europe à travers l'accroissement des opportunités de formation et d'emplois décentés pour les jeunes déscolarisés et/ou non scolarisés.
Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Offrir une formation de qualité aux jeunes âgés de 15 à 25 ans dans les métiers du bâtiment (maçonnerie, menuiserie bois, métal, électricité, peinture), la coupe-couture mixte, la mécanique auto et moto, le maraichage et l'élevage ainsi que l'initiation en informatique ; 2. appuyer les pensionnaires en fin de formation dans la mobilisation des partenaires commerciaux et des ressources nécessaires à leur installation professionnelle ; 3. mettre en relation les pensionnaires du centre avec des institutions sous régionales impliquées dans la promotion de l'accès à l'emploi ; 4. promouvoir l'investissement des jeunes dans le secteur agricole ; 5. mettre en place un plan de communication conséquent.
Domaines d'intervention	<ol style="list-style-type: none"> 1. Métiers du bâtiment (maçonnerie, menuiserie bois, métal, électricité, peinture), 2. Coupe-couture mixte 3. Mécanique auto et moto, 4. Maraichage et élevage, 5. Informatique
Durée moyenne de la formation	2 à 3 ans
Localisation	Province du Kadiogo, Commune de Ouagadougou, chef-lieu de la région du Centre.
Coût total	298 300 000 FCFA
Principaux groupes cibles impliqués	Jeunes déscolarisés et/ou non scolarisés issus de familles démunies âgés de 15 à 25 ans.
Année de démarrage prévue	Juillet 2016

Introduction

Le Burkina Faso est un pays sahélien situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il s'étend sur une superficie de 274 200 km². Selon les résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitation de 2006, la population du Burkina Faso était estimée à 14 017 262 habitants soit une densité de 49 habitants au km². Les femmes représentaient 51,71% (7 248 753 personnes) contre 48,29% d'hommes. Les personnes âgées de 15 à 35 ans étaient évaluées à 4 464 768 habitants soit 31,85% de la population totale. Il ressort alors que la population est à forte dominante jeune. Près de 60 % de cette population a moins de vingt ans. Cette frange constitue pour le Burkina Faso dans le contexte de la mondialisation économique, sociale et politique une ressource précieuse. En effet, les jeunes contribuent au développement du pays en tant qu'innovateurs, entrepreneurs, consommateurs, citoyens et membres actifs de la société. Ils se caractérisent également par leur esprit créatif, leur dynamisme et leur enthousiasme.

Toujours selon les mêmes sources, la population est estimée à 18 450 494 habitants en 2015 pour une densité d'environ 68 habitants au km². L'espérance de vie à la naissance est passée de 45,7 ans en 1996 à 53,8 ans en 2006. La population vit essentiellement des activités liées à l'agriculture, l'élevage et la foresterie avec une cohabitation des agriculteurs et des éleveurs sur des territoires communs et une diminution progressive de la qualité des sols cultivables.

- **Contexte national du secteur de l'emploi**

La situation de l'emploi, selon les résultats de l'étude sur « les tendances de l'emploi et de la pauvreté au Burkina Faso 1998-2007 », réalisée par le Ministère de la jeunesse et l'emploi, se caractérise par un taux moyen d'occupation de 80,9%. L'étude révèle aussi, la prédominance des secteurs agricoles et informel, et celle de l'emploi informel dans les villes, du fait de la présence des aides familiaux et apprentis, la faiblesse de l'emploi salarié du secteur moderne, le poids du chômage en milieu urbain et le phénomène du sous-emploi visible qui touche un quart de la population occupée avec une proportion double en milieu rural. Les femmes se recrutent dans les activités à bas salaires des secteurs rural et informel. Dans le secteur informel, elles fournissent environ 60% de la main-d'œuvre.

L'importance du nombre de jeunes non saisis par les statistiques de l'emploi reste une préoccupation. La croissance réalisée, la décennie écoulée, ne s'est pas accompagnée d'une création massive d'emplois dans le secteur moderne. Toutefois, le Gouvernement a mis en œuvre d'importants programmes de promotion de l'auto-emploi qui ont créé de nombreuses opportunités à une partie bien significative de nouveaux postulants sur le marché du travail, l'autre partie s'étant tournée vers l'emploi informel salarié. Par ailleurs, le nombre croissant de diplômés sans emploi pose avec acuité l'épineuse problématique de l'adéquation entre certaines filières de spécialisation et les besoins réels du marché de l'emploi.

Pour les années à venir, le défi du Gouvernement sera de promouvoir la création de micros entreprises à travers le renforcement des capacités des jeunes et des femmes dans des centres de formation créés à cet effet. C'est dans cette perspective que sont adoptés et mis en œuvre depuis 2008, la Politique nationale de l'emploi. Les différents outils d'opérationnalisation de cette politique sont entre autres le Projet d'Appui à l'Auto-Emploi des Jeunes (PAAEJ), le Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes ainsi que les différents fonds de soutien à l'emploi des jeunes.

Les opportunités créées par ces stratégies, les emplois offerts par la fonction publique dans le cadre des recrutements annuels ainsi que les emplois créés par le secteur privé restent insuffisants pour absorber la demande d'emplois. Le tableau suivant donne la situation des candidats aux concours directs de la fonction publique et du nombre de postes à pourvoir sur les cinq dernières années.

Tableau 1 : Situation des candidats aux concours directs de 2011 à 2015

Année	Postes à pourvoir	Inscrits			Taux d'absorption en %
		Femme	Homme	Total	
2 010	7 653	254 519	135 999	390 518	1,96
2 011	7 942	157 559	282 710	440 269	1,80
2 012	8 469	152 449	259 061	411 510	2,06
2 013	12 812	193 558	349 480	543 038	2,36
2 014	9 480	211 995	377 818	589 813	1,61

Sources : Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Sécurité Sociale, Juin 2015

Des données recueillies dans ce tableau, il ressort qu'à peine 2% des candidats aux concours directs de la fonction publique sont retenus chaque année. La plupart des candidats ne sont pas formés pour créer leur propre entreprise.

- **Principales initiatives nationales en matière de promotion de l'emploi**

Le Gouvernement burkinabé, conscient des difficultés socio-économiques auxquelles les populations sont confrontées et soucieux d'améliorer significativement leurs conditions d'existence a adopté lors de la session extraordinaire du Conseil des Ministres du 16 mars 2015 le Programme Socioéconomique d'Urgence de la Transition (PSUT). Dans le but de mettre un accent particulier sur la question de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, notamment par le biais de l'auto-emploi, ce programme comporte un volet « soutien aux initiatives économiques des jeunes » axé sur la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Auto-emploi des Jeunes. Ce projet prend en compte toutes les catégories de jeunes urbains et ruraux, diplômés et non diplômés, déscolarisés et ceux formés aux métiers agricoles et non agricoles en vue de les accompagner vers l'auto-emploi. Cette initiative a été précédée par de nombreux autres projets dont le programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes. La principale limite de ces différents instruments demeure le faible niveau de formation des jeunes installés. Le renforcement de leur capacité reste le défi le plus important dans la survie des entreprises ainsi créées.

- **Principaux défis en matière d'emploi : faible adéquation entre les modules de l'enseignement général et le marché du travail**

Au Burkina Faso comme dans tous les pays du monde, le problème du chômage est au cœur des stratégies de développement et reste un thème central dans les discours électoraux. Il est cependant indispensable que les solutions, voies et moyens qui sont proposés par les différents acteurs soient inscrits dans la durée avec des perspectives plus ou moins orientées sur l'entreprise privée.

Dans le domaine de l'enseignement notamment dans l'enseignement général, le principal défi reste la faible adéquation entre les produits des structures de formation et les exigences du marché du travail. Cet état de fait réduit parfois les perspectives d'employabilité de ces élèves et étudiants en fin de formation. A cet effet, les efforts se sont focalisés sur l'auto emploi des diplômés sous l'impulsion des autorités gouvernementales avec le soutien des partenaires techniques et financiers. Dans ce

cadre, de nombreux projets ont vu le jour en vue de promouvoir les initiatives en matière de création d'emploi. Le centre de formation de l'association 2AJB, à travers ses différentes filières contribuera à générer une plage d'entreprises capables de créer des emplois inscrits dans la durée.

- **Pertinence du projet**

De 2010 à 2014, le nombre de candidats aux concours directs de la fonction publique ont connu une augmentation continue passant de 390 518 candidats en 2010 à 589 813 en 2014 soit une progression de 51,34%. Parallèlement, le nombre de postes à pourvoir qui est déjà en deçà des attentes, quant à connaît une progression timide sur la même période. Le secteur privé de son côté emploie de plus en plus de diplômés, mais sa capacité de recrutement reste limitée compte tenu de ses ambitions de profit. L'écart ainsi traduit par ces éléments milite en faveur d'une stratégie de promotion d'un emploi salarié orienté vers l'entreprise privée. Elle permet sans doute de créer des emplois décents autour d'un promoteur privé qui a été au préalable formé dans ce sens. C'est dans cette perspective que le centre justifie la mise en œuvre de ses activités.

Sur le plan social, il est à noter qu'avec l'essor du secteur minier ces dernières années au Burkina Faso, de nombreuses difficultés ont vu le jour avec l'exploitation anarchique de ces ressources. On peut citer entre autres, l'exode des jeunes et des femmes vers les sites aurifères, la dépravation des mœurs à travers l'augmentation des phénomènes du banditisme, de la prostitution et de la consommation des stupéfiants. La mise en œuvre du projet à travers le renforcement des capacités de ses pensionnaires contribuera à fixer davantage les jeunes formés sur leurs terroirs. Cette stratégie concerne également les immigrations vers les pays européens, initiatives de jeunes africains généralement démunis, sans emplois et ayant très peu d'espoir d'un lendemain meilleur.

Sur le plan économique, l'objectif global de la SCADD est de « réaliser une croissance économique forte, soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable ». Le but ultime reste la création de conditions favorables à une indépendance économique et financière des populations, notamment les jeunes et les femmes. Le centre participera à offrir à ses pensionnaires les opportunités d'emplois durables directs et

connexes. Il leur permettra notamment de créer et gérer efficacement des micros entreprises dans divers domaines de l'économie nationale tout en explorant des perspectives sous régionales et internationales.

I. Orientations du projet

Les orientations qui sous-tendent la création du centre reposent tout d'abord sur celles de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) en matière de formation professionnelle, d'emploi et de lutte contre la pauvreté dont l'objectif global est de réaliser une croissance économique forte, soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable. De manière spécifique, la SCADD à travers la mise en œuvre d'actions précises dans le domaine de l'emploi vise à « atteindre le plein-emploi productif et un travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes ».

En vue d'assurer une meilleure adéquation entre la formation professionnelle et la réalité du marché du travail, le centre s'inscrit également dans la vision de la Politique nationale d'emploi (PNE) dont l'objectif principal est d'accroître les opportunités d'emplois décents afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso.

Pour y parvenir, le centre devra tout au long de la formation travailler à :

- éliminer les obstacles à l'éveil d'une conscience entrepreneuriale et d'indépendance économique dans la population ;
- renforcer les actions en faveur d'une culture de création et de gestion de petites et moyennes entreprises individuelles et familiales ;
- développer un partenariat et un plaidoyer efficace pour la mobilisation des ressources nécessaires à la formation et l'installation des pensionnaires ;
- renforcer l'implication de tous les segments de la société dans les activités et le financement de la lutte contre la pauvreté et la dépendance économique au Burkina Faso et en Afrique ;
- affirmer et assurer son leadership dans la lutte contre la pauvreté et la dépendance économique à travers la promotion de la création et la gestion efficace des PME ;
- cultiver les valeurs morales et éco citoyenne au sein du centre.

✓ Principes directeurs du projet

Pour une mise en œuvre réussie, l'unité de gestion du centre devra s'appuyer sur les principes suivants :

- la participation et la responsabilisation des communes et des parents dans la formation des apprenants ;
- le renforcement continu des capacités des formateurs et des pensionnaires installés ;
- la mise en place d'une approche participative dans le processus de recrutement et de placement des stagiaires ;
- la prise en compte de la dimension genre ;
- le renforcement du partenariat entre les entreprises et institutions sous régionales ;
- l'application d'une stratégie de communication adaptée en vue de faire connaître les activités du centre.

✓ Objectif général

L'objectif global du centre est de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso et l'immigration clandestine en Europe à travers l'accroissement des opportunités de formations et d'emplois décents pour les jeunes déscolarisés et/ou non scolarisés.

✓ Objectifs spécifiques

De manière spécifique, les encadreurs du centre s'emploieront à :

1. offrir une formation de qualité aux jeunes âgés de 15 à 25 ans dans les métiers du bâtiments (maçonnerie, bois, métal, électricité, peinture), la coupe-couture mixte, la mécanique auto et moto, le maraichage et l'élevage ainsi que l'initiation en informatique ;
2. appuyer les pensionnaires en fin de formation dans la mobilisation des partenaires commerciaux et des ressources nécessaires à leur installation professionnelle ;
3. mettre en relation les pensionnaires du centre avec des institutions sous régionales impliquées dans la promotion de l'accès à l'emploi ;
4. promouvoir l'investissement des jeunes dans le secteur agricole ;
5. mettre en place un plan de communication conséquent.

✓ Résultats attendus

A la fin de la mise en œuvre de chaque cycle de formation, les résultats attendus sont les suivants :

1. les jeunes âgés de 15 à 25 ans ont reçu une formation de qualité dans les filières de la menuiserie bois, la coupe-couture mixte, la mécanique auto et moto, la soudure, et l'initiation en informatique ;
2. les pensionnaires en fin de formation sont accompagnés dans la mobilisation des partenaires commerciaux et des ressources nécessaires à leur installation professionnelle ;
3. les pensionnaires du centre sont mis en relation avec des institutions sous régionales impliquées dans la promotion de l'accès à l'emploi ;
4. l'investissement des jeunes dans le secteur agricole est promu;
5. un plan de communication conséquent est mis en place.

II. Zone d'intervention

Le centre de formation professionnelle sera basé dans la commune de Ouagadougou, chef-lieu de la province du Kadiogo (Région du Centre). Les cours magistraux se dérouleront à l'intérieur du centre mais les stages de perfectionnement et les placements des pensionnaires s'effectueront dans toute entreprise partenaire, qu'elle soit située sur le territoire national du Burkina Faso.

Aussi, le recrutement des pensionnaires sera ouvert à tout candidat remplissant les conditions d'admission et acceptant de se soumettre aux statuts et règlement intérieur du centre.

III. Mode de recrutement et durée de la formation

Les pensionnaires seront recrutés essentiellement à travers des tests d'entrée organisés au moins trois (3) mois avant la date prévue pour la rentrée. Les communes pourront placer également des candidats pour la formation. Un internat accueillera une partie des apprenants en fonction du nombre de places disponibles. Le détail des conditions de recrutement seront précisées par les statuts et règlement intérieur.

Pour la durée de la formation, elle sera de deux (2) à trois (3) ans maximum dont un en stage pratique à l'extérieur du centre. La situation de la durée de formation est résumée dans le tableau n°2 :

Tableau 2 : Durée de la formation suivant les filières

N°	Libellé de la formation	Durée (en année)		Observations
		Formation théorique	Stage pratique	
1	Métiers du bâtiment	2	3	Stage dans un atelier du choix de l'apprenant et validé par la direction du centre
2	Coupe-couture mixte	2	3	
3	Mécanique auto et moto	2	3	
4	Maraichage et élevage	1	2	
5	Initiation en informatique et montage de dossiers d'appels à projets	2	-	

IV. Partenariat de mise en œuvre

Il sera procédé à la signature de protocole d'accord avec une pléiade de partenaires techniques et financiers. Ce sont essentiellement des entreprises, ainsi que la direction régionale de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Leur contribution dans la formation des apprenants, leur placement en stage pratique ainsi que leur installation sera très déterminante pour la réussite du projet.

V. Coût estimatif du projet et stratégie de financement et de mobilisation des partenaires

Le coût total de mise en œuvre du projet de construction du centre de formation technique et professionnelle est estimé à la somme de **deux cent quatre-vingt dix-huit millions trois cent mille (298 300 000) FCFA** et sera réaliser en plusieurs phase.

- la première phase consiste à l'achat du terrain, sa clôture et la construction des premiers bâtiments (direction, atelier, dortoirs, cuisine) ;
- la seconde phase à la construction des autres ateliers, de la maison d'hôte...).

Il sera bâti sur une superficie de deux (2) hectares. Une requête de financement sera adressée aux partenaires techniques et financiers. Le détail budgétaire est consigné en annexe du présent projet.

En raison de la complexité des activités à mener et de l'ampleur des besoins, le développement du partenariat avec les autres acteurs constitue un enjeu essentiel pour l'atteinte des produits escomptés. La collaboration avec les différents partenaires sera mise à profit pour mieux optimiser les différentes interventions, et leur

coordination se fera à travers les échanges de connaissances, les visites d'ateliers ainsi que des stages conjoints. A ce niveau, les principaux acteurs visés sont les ONG et Associations disposant de centre de formation à l'échelle régionale ou nationale.

VI. Stratégie de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre du projet est bâtie autour de l'engagement et la détermination des acteurs à tous les niveaux. Ceci apparaît comme la condition sine qua non de garantir le succès des activités du centre et de renforcer les bases de la pérennité de ses interventions. Un conseil d'administration sera mis en place et dirigé par un président. Les différentes instances peuvent être détaillées comme suit :

➤ Conseil d'administration

Le centre sera administré par un conseil d'administration de 10 membres désignés pour un mandat de trois (3) ans. Les attributions, fonctionnement, et conditions de délibération seront présidées par les statuts et règlement intérieur en cours d'élaboration.

➤ Direction du centre

La direction est l'organe permanent du centre. Elle est organisée autour d'un secrétariat, un service financier et un service de la formation, des suivis et des placements. Elle est placée sous la responsabilité d'un directeur général qui sera chargé de coordonner l'ensemble des activités du centre. Responsable de la gestion courante du centre, son rôle consistera essentiellement à :

- organiser les recrutements des pensionnaires, l'élaboration des programmes et des rapports annuels d'activités ;
- exécuter le budget annuel du centre, présenter et défendre les différents états financiers devant le conseil d'administration ;
- appliquer les résolutions et recommandations de l'assemblée générale du conseil d'administration ;
- représenter le centre dans tous les actes de la vie civile ainsi qu'auprès des partenaires sociaux, techniques et financiers. Sa responsabilité disciplinaire et pénale peut être engagée ;
- il veille à la discipline et à la bonne tenue des pensionnaires dans le centre.

Il sera nommé ou recruté selon les dispositions des futurs statuts et règlement intérieur du centre. Il sera assisté d'un directeur général adjoint, d'un gestionnaire comptable

et de formateurs, tous recrutés à travers l'organisation de tests par le biais des canaux appropriés.

VII. Dispositif de suivi-évaluation

La mise en œuvre du projet de création du centre doit être accompagnée d'un dispositif de suivi-évaluation efficace pour assurer une bonne planification des actions et faciliter la convergence vers les objectifs visés.

Quant au suivi à proprement parler, il sera assuré par l'unité de coordination à travers le responsable de la direction avec le concours des formateurs et le conseil d'administration.

L'évaluation des activités menées sera faite à travers la tenue d'une rencontre annuelle pour faire le bilan avec les formateurs avant un éventuel atelier bilan avec les parents, les partenaires techniques et financiers ainsi que les membres du conseil d'administration. Cependant, des rapports trimestriels et semestriels seront élaborés sur l'état d'avancement des activités du centre. Pour ce qui est du volet financier, les rapports seront mensuels.

VIII. Matrice des risques

Pour une mise en œuvre réussie du projet, une matrice des risques a été élaborée en vue de guider l'ensemble des parties prenantes au projet que sont les partenaires techniques et financiers, les parents, les formateurs, etc. Elle présente les risques éventuels courus dans la mise en œuvre du projet et propose des mesures anticipatives ou correctives. Cette matrice permet également d'avoir une idée sur la complexité des éléments entrant dans l'analyse de ces risques.

Tableau n°3 : Matrice des risques

Risques potentiels	Impacts probables	Mesures de mitigation
1. Insuffisante mobilisation des ressources du projet	Objectifs du projet compromis Résultats attendus non atteints	Déployer une stratégie efficace de mobilisation et Réajuster les objectifs et résultats du projet en fonction des ressources disponibles
2. Faible appropriation du projet par les partenaires (parents, administration, communes)	Insuffisance du nombre d'inscrits Faible collaboration des partenaires	Renforcer les campagnes de sensibilisation au profit des partenaires
3. Faible implication des autorités administratives	Retard dans la mise en œuvre des activités, choix des sites problématique	Etablissement de protocoles de travail avec l'ANPE, les communes, et les directions régionales en charge de l'Emploi et de la formation professionnelle
4. Instabilité politique nationale et/ou sous régionale	Apparition d'autres priorités pour les PTFs au détriment des activités du projet	Promptitude dans le financement du projet en vue de boucler les fonds dans les plus brefs délais

Annexes

- Annexe 1 : Budget détaillé

BUDGET DETAILLE DE LA PREMIERE PHASE DE REALISATION

Libellé	Quantité	Coût unitaire	Montant		Observations
I. Infrastructures et terrains					
Acquisition de terrain (ha)	2	3 000 000	6 000 000	9 147 €	
Construction des ateliers	2	3 750 000	7 500 000	11 434 €	Activité nécessitant des devis estimatifs préalables et des factures proforma
Construction des bureaux	1	3 250 000	3 250 000	4 955 €	
Construction de la salle informatique	1	2 500 000	2 500 000	3 811 €	
Construction des dortoirs	1	4 580 000	4 580 000	6 982 €	
Installation eau et électricité	1	2 000 000	2 000 000	3 049 €	
Clôture du centre	1	6 480 000	6 480 000	9 879 €	
SOUS TOTAL 1			32 310 000	49 256 €	
II. Equipements					
2.1 Mobiliers et matériels de bureau					
Bureaux	3	300 000	900 000	1 372 €	R.A.S
Fauteuils directeurs	2	125 000	250 000	381 €	R.A.S
Chaises visiteurs	6	50 000	300 000	457 €	R.A.S
Ordinateurs de bureau	3	425 000	1 275 000	1 944 €	R.A.S
Imprimantes	1	350 000	350 000	534 €	R.A.S
Photocopieuse	1	1 200 000	1 200 000	1 829 €	R.A.S
Sous total mobiliers et matériels de bureau			4 275 000	6 517 €	
2.2 Equipements des ateliers					
Matériels pour menuiserie bois	2	4 300 000	8 600 000	13 111 €	Matériels pouvant être acquis en seconde mais s'il s'agit de dons ou legs
Petites machines portatifs pour menuiserie bois	6	350 000	2 100 000	3 201 €	
Matériels pour menuiserie métallique (soudure)	1	7 000 000	7 000 000	10 671 €	
Matériels pour mécanique autos et motos (trousseaux)	2	1 000 000	2 000 000	3 049 €	
Matériels de couture (machines)	10	150 000	1 500 000	2 287 €	
Petits matériels de couture (trousseaux)	10	25 000	250 000	381 €	
Sous total équipements des ateliers			21 450 000	32 700,31 €	
2.3 Equipements de la salle informatique					
Ordinateurs de bureau	10	425 000	4 250 000	6 479 €	
Tables d'ordinateurs	11	30 000	330 000	503 €	
Chaises visiteurs	15	25 000	375 000	572 €	
Sous total équipements de la salle informatique			4 955 000	7 553,85 €	

2.4 Equipements des dortoirs					
Lits (1 place superposée)	15	125 000	1 875 000	2 858 €	
Matelas d'une place	30	25 000	750 000	1 143 €	
Armoires	30	40 000	1 200 000	1 829 €	
Tables	30	20 000	600 000	915 €	
Chaises	30	7 500	225 000	343 €	
Sous total équipements des dortoirs			4 650 000	7 088,88 €	
SOUS TOTAL 2			35 330 000	53 860	
III. Matériels roulants					
Véhicule 4X4	1	24 000 000	24 000 000	36 588 €	
Motos Yamaha	1	1 500 000	1 500 000	2 287 €	
Véhicule Fourgonnette	1	4 500 000	4 500 000	6 860 €	
SOUS TOTAL 3			30 000 000	45 734,71 €	
IV. Fonds de roulement (2 premières années)					
Salaires du Directeur	24	250 000	6 000 000	9 147 €	Tous les salaires sont mensuels sauf les honoraires de certaines activités ponctuelles
Salaires de la Secrétaire	24	120 000	2 880 000	4 391 €	
Salaire des Formateurs	120	190 000	22 800 000	34 758 €	
Salaire du Comptable	24	135 000	3 240 000	4 939 €	
Salaire des gardiens	24	75 000	1 800 000	2 744 €	
Fournitures de bureau	2	525 000	1 050 000	1 601 €	Périodicité annuelle
Factures d'électricité	24	100 000	2 400 000	3 659 €	Les factures sont en principes mensuelles
Réalisation d'un forage positif	1	7 500 000	7 500 000	11 434 €	Activité ponctuelle
Caisse de menu dépenses	24	50 000	1 200 000	1 829 €	
Achats de matériels de base de formation	2	7 000 000	14 000 000	21 343 €	Stock initial en bois, tissus, métal, etc.
Charges non comptabilisées ailleurs	2	3 000 000	6 000 000	9 147 €	Ce sont les charges diverses imprévues
SOUS TOTAL 4			68 870 000	104 991,64 €	
TOTAL GENERAL			166 510 000	251 358	

- **Annexe 2 : Modèle de protocoles d'accord avec les partenaires**

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE
ET PROFESSIONNELLE

BURKINA FASO

Unité -

Progrès - Justice

DIRECTION GENERALE

S/c 01 BP 1041 OUAGADOUGOU 01

Tél. : 25 50 19 07

PROTOCOLE D'ACCORD
DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'APPUI TECHNIQUE EN
MATIERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
N° 2016-002__CFTP-EN/DG/SG

..... 2016

Entre

Le Centre de Formation Technique et Professionnelle (CFTP) représenté par son Directeur Général, Monsieur **Wendgouda Gaspard OUEDRAOGO**

Et

La Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (DR/ANPE) du Centre représentée par son Directeur Régional, Monsieur **Karim SANON**

Objet : Appui technique à la mise en œuvre des activités de formation et d'installation des pensionnaires du Centre de Formation Technique et Professionnelle (CFTP) dans la région du Centre.

PREAMBULE

- Considérant que la question de l'accès à un emploi décent pour les populations en général, les jeunes et les femmes en particulier demeure une préoccupation nationale et internationale ;
- Considérant l'importance de la formation technique et professionnelle dans l'accès à un emploi décent et l'auto-emploi des apprenants ;
- Attendu que le Centre de Formation Technique et Professionnelle (CFTP) requiert l'assistance technique de la Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (DR/ANPE) du Centre ;
- Attendu qu'une partie du budget 2017 du centre sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au Protocole d'assistance technique du CFTP par la Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (DR/ANPE) du Centre ;
- Attendu que la Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (DR/ANPE) du Centre accepte de fournir au CFTP ladite assistance technique entrant dans ses domaines de compétence au plan national.

Par ces motifs, les parties au présent protocole conviennent de ce qui suit :

Objet

Appui technique à la mise en œuvre des activités de formation et d'installation des pensionnaires du Centre de Formation Technique et Professionnelle (CFTP) dans la région du Centre.

Résultats attendus

- i) renforcer les capacités des formateurs du CFTP au cours de l'année 2017 en fonction des besoins exprimés ;
- ii) accueillir des apprenants au sein des ateliers de l'ANPE pour des stages pratiques ;
- iii) donner des avis sur les programmes et le rapport d'activités annuels du centre.

Modalités de mise en œuvre des activités

Pour la mise en œuvre des activités programmées, il sera élaboré un document détaillé sur le déroulement ou des termes de références et un budget.

Responsabilités et engagements des parties

Pour l'exécution des activités ci-dessus citées, les responsabilités et les engagements de chaque partie seront les suivantes :

a/ Responsabilités et engagements de la Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (DR/ANPE) du Centre ;

La Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (DR/ANPE) du Centre s'engage à:

- Elaborer un programme semestriel d'activités qui prend en compte l'ensemble des activités du centre et précise les activités devant bénéficier de l'appui du centre ;
- Fournir l'assistance technique nécessaire pour l'appui la mise en œuvre des activités du centre conformément à ses missions régaliennes ;
- Mettre à la disposition de la direction générale du centre, les données socio-économiques nécessaires à la mise en œuvre de ses activités ;
- Conduire efficacement les activités programmées conformément aux normes professionnelles et déontologiques acceptables ;
- Contribuer à promouvoir les activités du centre à l'intérieur et à l'extérieur de la région ;
- Ne pas sous - traiter sans autorisation préalable tout ou partie du présent protocole ;
- Produire semestriellement un rapport d'activités pour rendre compte du niveau des réalisations conformément au canevas proposé par la direction générale du centre ;
- Produire une semaine après l'exécution de chaque activité financée par le centre, les pièces justificatives et archiver les doubles pour d'éventuels audits des fonds alloués au centre ;
- Travailler à la prise en compte des activités du centre des plans locaux de développement (PRD et PCD)
- Utiliser les moyens du présent protocole pour la mise en œuvre de ces activités.

b/ Responsabilités et engagements du Centre de Formation Technique et Professionnelle (CFTP)

- i) Le CFTP représenté par son Directeur Général est responsable de la coordination des activités relevant du présent protocole, de l'acceptation et de l'approbation des rapports et autres produits ainsi que de la réception et de l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement ;
- ii) Le CFTP mettra à la disposition de la DR/ANPE de la Région du Centre à sa demande écrite, les fonds nécessaires à l'exécution conformément au planning et au budget des actions retenues. Cette demande doit parvenir à la direction générale au plus tard deux semaines avant la mise en œuvre des activités ;

Droits des parties

a/ Droit de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du centre.

La Direction Régionale de l'Agence Nationale pour l'Emploi du Centre a droit à la prise en charge des activités conformément au budget (*cf. programme d'activités trimestriel*);

b/ Droit du CFTP

Le CFTP a le droit de suivre les activités de la Direction Régionale de l'Agence Nationale pour l'Emploi du Centre dans le cadre de l'exécution du présent protocole. En outre, il se réserve le droit de contrôler les dépenses.

Suspension de l'appui du CFTP

La non-exécution des activités du présent protocole (sauf pour des raisons indépendantes de la DR/ANPE Centre) et / ou la non justification des fonds alloués entraînent la suspension totale de l'appui du CFTP à la DR/ANPE du Centre dans la mise en œuvre des activités du prochain trimestre.

Interprétation

Toute divergence dans l'interprétation des termes du présent protocole sera réglée à l'amiable. Si le désaccord persiste, il sera réglé par la voie hiérarchique.

Approbation

Le présent protocole ne sera définitif qu'après son approbation par la Direction générale du CFTP et la Direction Régionale de l'Agence Nationale pour l'Emploi du Centre.

En foi de quoi, les représentants du CFTP et de la Direction Régionale de l'Agence Nationale pour l'Emploi du Centre officiellement autorisées signent le présent protocole d'accord.

Pour la DR/ANPE du Centre.

Pour le CFTP

Karim SANONO

Gaspard W. OUEDRAOGO

- Annexe 3 : Liste des régions et des provinces du Burkina Faso

Régions	Chef-lieu	Provinces couvertes	Chef-lieu de province
Boucle du Mouhoun	Dédougou	Balé	Boromo
		Banwa	Solenzo
		Kossi	Nouna
		Mouhoun	Dédougou
		Nayala	Toma
		Sourou	Tougan
Cascades	Banfora	Comoé	Banfora
		Léraba	Sindou
Centre	Ouagadougou	Kadiogo	Ouagadougou
Centre-Est	Tenkodogo	Boulgou	Tenkodogo
		Koulpélogo	Ouargaye
		Kouritenga	Koupéla
Centre-Nord	Kaya	Bam	Kongoussi
		Namentenga	Boulsa
		Sanmatenga	Kaya
Centre-Ouest	Koudougou	Boulkiemdé	Koudougou
		Sanguié	Réo
		Sissili	Léo
		Ziro	Sapouy
Centre-Sud	Manga	Bazèga	Kombissiri
		Nahouri	Pô
		Zoundwéogo	Manga
Est	Fada N'Gourma	Gnagna	Bogandé
		Gourma	Fada N'Gourma
		Komandjari	Gahéri
		Kompienga	Pama
		Tapoa	Diapaga
Haut-Bassins	Bobo Dioulasso	Houet	Bobo Dioulasso
		KénéDougou	Orodara
		Tuy	Houndé
Nord	Ouahigouya	Loroum	Titao
		Passoré	Yako
		Yatenga	Ouahigouya
		Zonoma	Gourcy
Plateau-Central	Ziniaré	Ganzourgou	Zorgho
		Kourwéogo	Boussé
		Oubritenga	Ziniaré
Sahel	Dori	Oudalan	Gorom-Gorom
		Séno	Dori
		Soum	Djibo
		Yagha	Sébba
Sud-Ouest	Gaoua	Bougouriba	Diébougou
		Ioba	Dano
		Noumbiel	Batié
		Poni	Gaoua